



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Les effets de la réforme de la police judiciaire

Question écrite n° 3344

Texte de la question

M. Jordan Guitton interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur les effets de la réforme de la police judiciaire un an après sa mise en œuvre. Lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Versailles, le procureur général Marc Cimamonti a dressé un bilan alarmant de cette réforme. Il a notamment relevé le manque d'attractivité croissant et la désaffection pour la filière judiciaire, la persistance d'un nombre élevé d'enquêtes en cours et la marginalisation des affaires économiques et financières. En outre, il a souligné que les objectifs initiaux de la réforme semblaient difficiles à atteindre, principalement en raison d'une « réponse départementale » qui pénalise la coordination interrégionale et nuit à l'efficacité de la lutte contre des formes de criminalité organisée, telles que le narcotrafic. M. Cimamonti a également dénoncé le manque de structuration des échanges d'informations à un niveau supra-départemental, limitant la capacité à identifier et neutraliser efficacement les équipes criminelles d'envergure. Ces critiques ont été appuyées par le président de la cour d'appel, M. Jean-François Beynel, qui a qualifié cette réforme de « budgétaire » et « managériale », estimant qu'elle avait « cassé des services spécifiques ». Compte tenu de ce constat préoccupant et des enjeux majeurs que représentent l'efficacité de l'enquête et la lutte contre les réseaux criminels, M. le député demande à M. le ministre s'il compte revenir sur cette réforme. Il souhaiterait également connaître les actions qu'il compte prendre afin de redévelopper la filière judiciaire.

Données clés

Auteur : [M. Jordan Guitton](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3344

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 196